

■ **Au bon rôti S.A.**, à Morges, exploitation d'une boucherie-charcuterie (FOSC du 28.01.2002, p. 15). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte le 14 janvier 2002. La raison sociale devient **Au bon rôti S.A. en liquidation**.

Journal no 1977 du 15.02.2002  
(00353296 / CH-550.0.134.900-5)